

# FLO : LES PRODUCTEURS DE PLUS EN PLUS DÉCISIONNAIRES

**La fédération FLO va bientôt souffler ses dix bougies. Née du regroupement de trois organisations internationales de commerce équitable, elle a intégré progressivement dans ses instances de décision les réseaux continentaux de producteurs certifiés qui ont émergé dans l'intervalle. Une dernière étape a été franchie cette année.**

**V**oici bientôt dix ans, la création de FLO relevait un défi qui n'était pas mince : faire s'entendre les trois grands réseaux de labellisation du commerce équitable, Transfair, Fairtrade et Max Havelaar. Trois réseaux distincts qui avaient à l'époque chacun sa vision, son mode d'action sur le développement. En 1997, FLO a ainsi commencé sa vie, a minima, autour du consensus émanant de ces associations européennes. Beaucoup de chemin a été parcouru depuis : les trois réseaux ne font plus qu'un. En même temps, l'un des objectifs essentiels commence à se réaliser, celui du renforcement et du regroupement des organisations de producteurs en des instances nationales et continentales afin qu'elles prennent aussi la parole au plan politique. FLO a en effet encouragé l'émergence de trois réseaux de producteurs en Amérique du Sud, en Asie et en Afrique.

Ces réseaux sont bien sûr des inter-

locuteurs privilégiés de FLO. Voici cinq ans, ils avaient été intégrés aux processus de décision. Cependant, tandis qu'elle était entérinée au comité des standards ou au comité de certification de FLO-Cert, jusqu'à maintenant, cette représentation était restée informelle et consultative dans les grandes instances de décision politique.

L'élection du président et les arbitrages budgétaires restaient dans les mains des associations

nationales.

## Les trois réseaux de producteurs sont entrés de plain pied dans la direction

### REVENDEICATIONS

Aujourd'hui, c'est l'identité même de la fédération qui est en question : née comme un rassemblement d'associations du Nord, elle devait maintenant opérer une véritable révolution afin de donner un rôle central aux représentants des producteurs dans ses instances de décision. Puisqu'elle exigeait transparence et démocratie de la part des organisations de producteurs, FLO se devait

elle aussi de se réformer. « *Les producteurs avaient mille coups d'avance par rapport à FLO dans ce domaine* », soulignent Jean-Marc Vital et Barthélémy Léon, directeurs de deux coopératives haïtiennes, et membres de la CLAC, le réseau des producteurs sud-américains. Leurs revendications : une assemblée générale qui inclurait toutes les parties prenantes du commerce équitable, et une assemblée des producteurs délibérative, et non consultative : « *on discutait, et le conseil d'administration, ou le conseil des membres [rassemblant les associations nationales] décidait.* »

### FORMALISATION

Afin de répondre à ces revendications, le conseil d'administration avait commencé par intégrer la présence de personnalités externes, des acteurs économiques et des producteurs. Cependant, cette présence n'avait pas été formalisée dans les statuts. En novembre dernier, quelques-unes des associations nationales, craignant que le nouvel ensemble devienne une usine à gaz, s'étaient montrées

réservées sur la procédure à suivre, et cette formalisation n'avait pas été avaisée. La contestation prit donc de l'ampleur, recevant même le soutien de Frans Van der Hoff, fondateur du label. Finalement, fin mai, le quota des trois quarts des associations nationales nécessaires pour donner le feu vert à la mise à jour de ces statuts est largement atteint.

### DERNIÈRE ÉTAPE

Désormais, les trois réseaux de producteurs sont donc entrés de plain-pied dans la direction de FLO et participent aux décisions sur le budget, les orientations stratégiques et les arbitrages les plus importants. Le Conseil d'administration est désormais composé de quatre producteurs, cinq associations nationales, deux acteurs économiques et deux personnalités externes. Le Conseil des membres a transféré au Conseil d'administration les décisions les plus stratégiques. La dernière étape sera franchie en novembre prochain, avec à l'ordre du jour la question du statut de membre à part entière pour les réseaux de producteurs comme pour les associations nationales. Le Conseil d'administration devrait désormais rendre compte à l'ensemble des membres lors d'une assemblée générale annuelle.

Etre reconnu comme membres de plein droit, c'était pour les producteurs la condition essentielle pour participer aux prises de décision majeures auxquelles FLO va être confrontée à l'avenir. « La prochaine étape est de lancer un plan stratégique afin d'harmoniser notre vision, mission et stratégie, prévoit Victor Ferreira. Cela nous permettra de mieux définir avec les producteurs nos grandes orientations, vis-à-vis par exemple des plantations, des multinationales, et l'appui à la création d'associations nationales dans les pays du Sud. » ■



## Le nouveau fonctionnement de FLO

Les réseaux continentaux de producteurs sont maintenant partie prenante du Conseil d'administration au même titre que les associations nationales de commerce équitable.

